

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIIP

POINT DE SITUATION - COVID 19

Pour le premier jour de campagne IR, le DG a indiqué que plus d'un million de connexions ont eu lieu sur le site « impots.gouv ».

Une partie de la population se fait aider, assister par des membres de leur famille pour déclarer. Cette situation, soulevée par les partenaires sociaux a été prise en compte par la Direction Générale.

La mobilisation des agents doit suivre la demande de contacts des contribuables.

La livraison de nouveaux ordinateurs portables devrait avoir lieu c mai.

Les modalités de déconfinement sont toujours à l'étude.

Concernant les stagiaires

Au regard du déconfinement échelonné, annoncé par le ministre de l'éducation nationale, le sujet des agents stagiaires ayant des enfants scolarisés a été abordé. La DG prend en compte ces situations. Lorsque leur situation sera connue, les agents concernés, sont invités à se faire connaître auprès de leur direction. Cette dernière, doit faire preuve de souplesse. L'approche se fera au cas par cas.

Date limite pour poser les jours de congés 2019 reportés en 2020.

La question de la date limite pour poser des jours de congés 2019 en 2020 est sur le bureau du Ministre de la fonction publique qui a été saisi du sujet. Une position interministérielle va prochainement être délivrée sur ce sujet.

Pragmatisme et réactivité.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>